

Province de Québec
Municipalité de Saint –Samuel
Mardi 2 Juin 2020

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal, tenue à huis clos
mardi le 2 juin 2020 à 19h00 au 143, rue de l'Église.

Sont présents : Grégoire Bergeron, Claudia Doucet, Patrick Mathis, Léo
Gauthier et Martin Tourigny.

Sont absents : Camille Desmarais et Sandra Lampron

La séance est ouverte à 19h16 par monsieur Grégoire Bergeron, pro-maire.
Madame Sarah Richard, directrice générale, fait fonction de secrétaire de la
séance.

2020-06-073

Adoption de l'ordre du jour.

Il est proposé par monsieur Léo Gauthier, appuyé par monsieur Patrick Mathis
et résolu à l'unanimité des conseillers que l'ordre du jour soit adopté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS.

2020-06-074

Adoption du procès-verbal du 5 mai 2020.

Il est proposé par madame Claudia Doucet, secondé par monsieur Martin
Tourigny et résolu à l'unanimité des conseillers que le procès-verbal du 5 mai
2020 séance ordinaire, soit adopté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS.

2020-06-075

Adoption des comptes.

Il est proposé par monsieur Léo Gauthier, secondé par monsieur Patrick Mathis
et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le Conseil approuve, telle
que présentée, la liste des dépenses autorisées et payées totalisant 58 201.18\$,
dont 11 387.73\$ en déboursés directs pour les salaires.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS.

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je soussignée certifie que les crédits budgétaires sont disponibles pour les
dépenses décrites par le Conseil de cette séance de la Municipalité de Saint-
Samuel.

2020-06-076

Avis de motion règlement 2020-316 – Gestion contractuelle.

Il est, par la présente, donné avis de motion, par madame Claudia Doucet
conseillère, qu'il sera adopté, à une séance subséquente, le règlement numéro
2020-316, Gestion contractuelle.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS.

2020-06-077

Dépôt règlement 2020-316.

Il est, par la présente, déposé par monsieur Martin Tourigny conseiller, le projet du règlement numéro 2020-316 intitulé gestion contractuelle. Qui sera adopté à une séance subséquente.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS.

2020-06-078

Avis de motion règlement 2020-317 – Règlement décrétant l'utilisation du solde disponible du règlement d'emprunt fermé 2017-291 pour la réfection du 3^e Rang et du 15^e Rang.

Il est, par la présente, donné avis de motion, par madame Claudia Doucet conseillère, qu'il sera adopté, à une séance subséquente, le règlement numéro 2020-317.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS.

2020-06-079

Dépôt règlement 2020-317.

Il est, par la présente, déposé par monsieur Léo Gauthier conseiller, le projet du règlement numéro 2020-317 intitulé règlement décrétant l'utilisation du solde disponible du règlement d'emprunt fermé 2017-291 pour la réfection du 3^e Rang et du 15^e Rang. Qui sera adopté à une séance subséquente.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS.

2020-06-080

Avis de motion règlement 2020-318 – Amendant le règlement de zonage n° 216 concernant les droits acquis.

Il est, par la présente, donné avis de motion, par monsieur Léo Gauthier conseiller, qu'il sera adopté, à une séance subséquente, le règlement numéro 2020-318.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS.

2020-06-081

Dépôt règlement 2020-318.

Il est, par la présente, déposé par monsieur Patrick Mathis conseiller, le projet du règlement numéro 2020-318 intitulé règlement amendant le règlement de zonage n° 216 concernant les droits acquis.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS.

2020-06-082

Avis de motion règlement 2020-319 – Amendant le règlement de zonage n° 216 de manière à y modifier quelques aspects aux fermes d'agrément.

Il est, par la présente, donné avis de motion, par madame Claudia Doucet conseillère, qu'il sera adopté, à une séance subséquente, le règlement numéro 2020-319.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS.

2020-06-083

Dépôt règlement 2020-319.

Il est, par la présente, déposé par monsieur Léo Gauthier conseiller, le projet du règlement numéro 2020-319 intitulé règlement amendant le règlement de zonage n° 216 de manière à y modifier quelques aspects aux fermes d'agrément.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS.

2020-06-084

Conception plans et devis et appel d'offres pour la réfection d'une section du 2^e Rang Ouest, du 3^e Rang Ouest et du 15^e Rang – Génicité inc..

CONSIDÉRANT QUE le ministère des Transports a bonifié son programme d'aide à la voirie locale - Volet Accélération des investissements sur le réseau routier local de 15%;

CONSIDÉRANT QUE des travaux de réfection étaient prévus à court et moyen terme pour le 3^e Rang Ouest, le 15^e Rang et une section du 2^e Rang Ouest;

CONSIDÉRANT QU'une somme est non-affectée du règlement d'emprunt 2017-291 et pourrait être affectée à ces travaux;

CONSIDÉRANT QUE des plans et devis sont nécessaires pour des travaux ayant un coût supérieur à 3000\$;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Léo Gauthier, appuyé par Patrick Mathis et résolu à l'unanimité de mandater l'entreprise Génicité pour les services professionnels concernant la conception du plan et devis et appels d'offre pour la réfection du 3^e Rang Ouest, le 15^e Rang et une section du 2^e Rang Ouest.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS.

2020-06-085

Entente relative à la fourniture du personnel technique à la FQM.

ATTENDU QUE la FQM a mis en place un service d'ingénierie et infrastructures pour accompagner et conseiller les municipalités qui souhaitent retenir ce service;

ATTENDU QUE la Municipalité désire effectuer la planification et la gestion de son territoire, de ses infrastructures et de ses équipements municipaux et, à ces fins, utiliser les services d'ingénierie et d'expertise technique de la FQM;

ATTENDU QU'il y a lieu de conclure une entente avec la FQM à cet effet, dont les modalités sont applicables pour l'ensemble des municipalités désirant utiliser de tels services de la FQM;

IL EST RESOLU :

QUE le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution ;

QUE le conseil autorise que la Municipalité utilise les services d'ingénierie et d'expertise technique de la FQM afin d'effectuer la planification et la gestion de son territoire, de ses infrastructures et de ses équipements municipaux et, qu'à cette fin, que la Municipalité conclue une entente avec la FQM ;

QUE Desmarais, Camille et Richard, Sarah soient autorisés à signer, pour le compte de la Municipalité, l'entente visant la fourniture de services techniques par la FQM applicable pour l'ensemble des municipalités ;

QUE Desmarais, Camille et Richard, Sarah soient autorisés à effectuer toute formalité découlant de cette entente.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2020-06-086

Problématique turbidité eau Centre multifonctionnel.

Considérant que l'eau du Centre multifonctionnel présente un taux de turbidité trop élevé et que la municipalité doit corriger la situation;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Martin Tourigny et résolu à l'unanimité des conseillers et conseillères présents de mandater Groupe Puitbec pour investiguer la cause de la turbidité dans le puits.

2020-06-087

Nomination secrétaire-trésorière adjointe.

CONSIDÉRANT que la directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Sarah Richard, pourrait s'absenter dû à des événements incontrôlables;

CONSIDÉRANT que l'article 184 du Code municipal du Québec permet au Conseil municipal de nommer un secrétaire-trésorier adjoint qui exerce les devoirs de la charge de secrétaire-trésorier, avec les mêmes droits, pouvoirs et privilèges et sous les mêmes obligations et pénalités, il est proposé par madame la conseillère Claudia Doucet et appuyé par monsieur le conseiller Léo Gauthier de nommer Jessica Després comme secrétaire-trésorière adjointe;

IL EST RESOLU :

QUE la Municipalité de Saint-Samuel nomme madame Jessica Després comme secrétaire-trésorière adjointe;

QUE la présente nomination est effective dès l'adoption de la présente résolution.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS.

2020-06-088

Vacances – bureau fermé.

Il est proposé par monsieur Patrick Mathis et résolu à l'unanimité des conseillers que la municipalité autorise la fermeture du bureau municipal pour la période suivante : semaines de la construction, du 20 juillet au 31 juillet 2020 inclusivement.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

2020-06-089

Programme d'aide à la voirie locale - Volet Accélération des investissements sur le réseau routier local.

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Samuel a pris connaissance des modalités d'application du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) et s'engage à les respecter;

ATTENDU QUE, pour relancer l'économie dès 2020, le gouvernement du Québec a prévu un budget additionnel de 100 millions de dollars pour la voirie locale afin de mitiger les impacts découlant de la pandémie de COVID-19;

ATTENDU QUE des dispositions temporaires relatives aux impacts de la COVID-19 ont été ajoutées aux modalités d'application 2018-2021 du PAVL;

ATTENDU QUE les dispositions temporaires sont applicables exclusivement aux demandes d'aide financière pour des travaux curatifs des volets Accélération des investissements sur le réseau routier local (AIRRL) et Redressement des infrastructures routières locales (RIRL) du PAVL;

ATTENDU QUE les dispositions temporaires ont préséance sur les modalités d'application des volets AIRRL et RIRL;

ATTENDU QUE le Ministère permet, en fonction de son indice de vitalité économique, l'octroi d'une aide financière maximale couvrant de 65% à 85% des dépenses admissibles pour le volet AIRRL et de 90% à 95% pour le volet RIRL;

ATTENDU QUE l'aide financière est versée sur une période de 10 ans;

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Samuel s'engage à obtenir le financement nécessaire à la réalisation de l'ensemble du projet, incluant la part du Ministère;

ATTENDU QUE seuls les travaux réalisés après la date figurant sur la lettre d'annonce et au plus tard le 31 décembre 2020 sont admissibles à une aide financière;

ATTENDU QUE la transmission de la reddition de comptes des projets doit être effectuée dans le mois suivant la fin de la réalisation des travaux ou au plus tard le 31 janvier 2021;

ATTENDU QUE la municipalité de St-Samuel a choisi la source de calcul de l'aide financière suivante:

- estimation détaillée du coût des travaux.

POUR CES MOTIFS, sur la proposition de monsieur Patrick Mathis, appuyée par monsieur Léo Gauthier, il est unanimement résolu et adopté que le conseil de Saint-Samuel confirme son engagement à faire réaliser les travaux selon les modalités établies et reconnaît qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée.

Levée de la séance ordinaire.

Sur ce, les sujets de l'ordre du jour étant épuisés, le conseiller Martin Tourigny secondé par Léo Gauthier, propose la levée de la séance à 20 h 40. La séance est close.

« Je, Grégoire Bergeron pro-maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».

En conséquence, il n'exercera pas son droit de veto.

**Grégoire Bergeron,
Pro-maire**

**Grégoire Bergeron
Pro-maire**

**Sarah Richard,
Secrétaire de la séance**